



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 25.057/DE

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE POUR LA DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAIE DES AGENTS ET CONCLUSION DU CONTRAT MAILEVA

SEANCE DU 23/09/2025

LE MARDI VINGT-TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,
Monsieur Lionel SENTENAC, Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ,
Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Monsieur Jean-Michel MATHY, Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Madame Agnès BONAFIOUS

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE POUR LA DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAIE DES AGENTS ET CONCLUSION DU CONTRAT MAILEVA

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la Fonction Publique,

VU le Code de la commande publique,

VU le Code des postes et des communications électroniques,

VU la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents publics,

VU le décret n° 2018-418 du 30 mai 2018 relatif aux modalités de mise en œuvre du service de coffre-fort numérique,

VU le décret n° 2018-853 du 5 octobre 2018 modifié relatif aux conditions de récupération des documents et données stockés par un service de coffre-fort numérique,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 16 septembre 2025,

VU les pièces contractuelles du contrat Maileva (en annexe),

CONSIDERANT la nécessaire modernisation des administrations,

CONSIDERANT les nombreux bénéfices pour la collectivité et les agents de disposer d'un coffre-fort numérique,

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE POUR LA DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAIE DES AGENTS ET CONCLUSION DU CONTRAT MAILEVA

CONSIDERANT l'intérêt de la Ville de Brunoy de mettre en place un coffre-fort numérique, qui soit un espace de stockage dématérialisé garantissant l'intégrité, la sécurité, la confidentialité et l'accessibilité des documents,

CONSIDERANT l'offre de Maileva, mettant à disposition la solution de coffre numérique Digiposte,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : **APPROUVE** la mise en place du coffre-fort numérique et la dématérialisation des bulletins de paie des agents de la Ville de Brunoy, à compter du 1^{er} janvier 2026, dans le respect de la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat et toutes les pièces utiles à sa mise en œuvre.

ARTICLE 3 : **DIT** que la dépense est prévue au budget.

ARTICLE 4 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

SEANCE DU 23/09/2025

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE POUR LA DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAIE DES AGENTS ET CONCLUSION DU CONTRAT MAILEVA

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/09/2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/09/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 25.057/DE

Objet de l'acte : MISE A DISPOSITION D'UN COFFRE-FORT NUMERIQUE POUR LA
DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAIE DES AGENTS ET CONCLUSION
DU CONTRAT MAILEVA

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 4 - Autres types de contrats

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250923-BRU_DE_25010_1-DE

Date de l'acte : 23/09/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25010_1

Date de réception en Préfecture : 24 septembre 2025